

## Communiqué de presse

### Équité salariale

## L'égalité entre les hommes et les femmes ne peut plus attendre!

Québec, le 26 novembre 2019. – Sous le signe du rassemblement, plusieurs organisations syndicales et de la société civile ont joint leur voix dans le cadre du lancement d'une pétition en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec réclamant une révision de la Loi sur l'équité salariale. Parrainée par les députées de Sherbrooke (Christine Labrie) et de Gaspé (Méganne Perry Mélançon), la pétition vise à interpeller le gouvernement du Québec afin qu'il corrige les lacunes qui subsistent toujours en matière d'équité salariale malgré les lois en vigueur et les modifications législatives des dernières années. Parmi les revendications, la pétition réclame notamment de verser rétroactivement tous les ajustements salariaux qui sont dus à la date de l'événement discriminatoire.

« Au Québec, près de 25 ans après l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, les femmes font encore l'objet d'une discrimination systémique fondée sur le sexe. Avant la mise en vigueur de la Loi en 1997, l'écart salarial horaire moyen était de 15,8 %. Aujourd'hui, il demeure encore au-dessus de la barre des 10 %. Cette situation est inadmissible. À ce rythme, devra-t-on attendre encore 40 ans avant que l'équité soit enfin devenue réalité? Le gouvernement doit rapidement corriger les inégalités qui subsistent. L'égalité entre les hommes et les femmes ne peut plus attendre! », ont mentionné les partenaires de l'opération.

### Une campagne vidéo sur les réseaux sociaux

Le lancement de la pétition fut également l'occasion de dévoiler de courtes capsules vidéo qui abordent de front la question de l'équité salariale. Elles mettent en vedette Marie Turgeon, Sophie Prigent et Louise Richer. Diffusées sur les réseaux sociaux des organisations partenaires prenant part à l'opération, ces capsules invitent les citoyens à signer la pétition afin que le gouvernement du Québec corrige les inégalités salariales qui subsistent.

Les différentes organisations qui participent à la diffusion de la pétition sont les suivantes :

- Centrale des syndicats du Québec
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Confédération des syndicats nationaux
- Centrale des syndicats démocratiques
- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

- Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
- Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
- Fédération des femmes du Québec
- Pour les droits des femmes du Québec
- Comité jeunes féministes du YWCA
- Conseil d'intervention et d'action pour les femmes au travail
- Réseau des tables des femmes
- Femmes, politique et démocratie
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

– 30 –

## **Renseignements**

Sébastien Marcil - CSQ  
438 356-4545  
[marcil.sebastien@lacsq.org](mailto:marcil.sebastien@lacsq.org)

Jean Laverdière – FTQ  
514 893-7209  
[jlaverdiere@ftq.qc.ca](mailto:jlaverdiere@ftq.qc.ca)

Luc Bessette – CSN  
514 703-0775  
[luc.bessette@csn.qc.ca](mailto:luc.bessette@csn.qc.ca)

Nathalie Côté - SPGQ  
[nathalie.cote@spgq.qc.ca](mailto:nathalie.cote@spgq.qc.ca)

Raynald Banville - APTS  
514 207-6486  
[rbanville@aptsq.com](mailto:rbanville@aptsq.com)

Marilou Gagnon – CSD  
514 248-6277  
[gagnonm@csd.qc.ca](mailto:gagnonm@csd.qc.ca)

Éric Lévesque - SFPQ  
418 564-4150  
[eric.levesque@sfpq.qc.ca](mailto:eric.levesque@sfpq.qc.ca)

Diane Guilbault – Pour les droits des femmes du Québec  
438-333-3494  
[diane\\_quilbault@pdfquebec.org](mailto:diane_quilbault@pdfquebec.org)